



Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement

Groupe de travail des Parties**Sixième réunion**

Genève, 9 novembre 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la sixième réunion**

**Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le vendredi
9 novembre 2018 à 9 h 30***

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. État de la ratification du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants.
3. Désignation des centres de liaison nationaux.
4. Promotion et renforcement des capacités :
 - a) Mécanismes de coordination et synergies ;
 - b) Activités sous-régionales et nationales ;
 - c) Promotion du Protocole à l'échelle mondiale.
5. Mécanismes d'examen du respect des dispositions et de présentation de rapports.

* Dans le cadre des procédures d'accréditation applicables aux réunions organisées à l'Office des Nations Unies à Genève, les représentants sont priés de s'inscrire en ligne avant le 30 octobre 2018 à l'adresse suivante : <https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=TYbhtb>. Les participants ayant besoin d'une lettre d'invitation personnelle pour obtenir un visa doivent cliquer sur l'option prévue à cette fin et s'inscrire pour la réunion dès que possible en tenant compte du délai requis pour l'obtention du visa. Les participants qui sollicitent un appui financier sont invités à s'inscrire avant le 21 septembre 2018 et à faire parvenir le formulaire rempli de demande d'appui financier au secrétariat de la Convention par courrier électronique (public.participation@unece.org) avant cette même date.



6. Développement du Protocole.
7. Mise en œuvre des programmes de travail pour 2015-2017 et 2018-2021, notamment au regard des questions financières.
8. Préparatifs de la quatrième session de la Réunion des Parties au Protocole.
9. Calendrier des réunions.
10. Questions diverses.
11. Adoption des décisions et des conclusions de la réunion.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Heure : 9 h 30-9 h 40

Le Groupe de travail des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement sera invité à adopter l'ordre du jour de sa sixième réunion, tel qu'il figure dans le présent document¹.

Document(s) :

Ordre du jour provisoire annoté de la sixième réunion (ECE/MP.PRTR/WG.1/2018/1).

2. État de la ratification du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants

Heure : 9 h 40-9 h 45

Le secrétariat informera les participants de l'état des ratifications, acceptations, approbations et adhésions concernant le Protocole. Les délégations seront invitées à signaler tout fait récent ou prévu qui concerne la ratification, l'acceptation, l'approbation et l'adhésion en rapport avec le Protocole. L'état actuel des ratifications du Protocole est consultable sur Internet².

3. Désignation des centres de liaison nationaux

Heure : 9 h 45-9 h 50

Le secrétariat informera les participants de l'état d'avancement de la désignation des centres de liaison nationaux. Les délégations seront invitées à signaler tout fait nouveau concernant la désignation des centres de liaison nationaux.

4. Promotion et renforcement des capacités

a) Mécanismes de coordination et synergies

Heure : 9 h 50-10 h 30

Le Groupe de travail examinera les domaines potentiels de coopération avec les organisations partenaires. À cet égard, il sera informé des activités menées par le Groupe de

¹ L'ensemble de la documentation de la réunion sera disponible sur la page du site Web consacrée au Protocole, à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/env/pp/prtr/wgp5#/>.

² <http://www.unece.org/env/pp/ratification.html>.

travail sur les registres des rejets et transferts de polluants de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

Document(s) :

Rapport sur la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2015-2017 et 2018-2021 (ECE/MP.PRTR/WG.1/2018/3).

b) Activités sous-régionales et nationales

Heure : 10 h 30-11 heures

Les représentants des Parties, des signataires et des autres États et parties prenantes intéressés informeront le Groupe de travail sur les activités sous-régionales et nationales et partageront leur point de vue concernant les besoins et les priorités s'agissant de la création de capacités dans le domaine des registres des rejets et transferts de polluants.

c) Promotion du Protocole à l'échelle mondiale

Heure : 11 h 00-11 h 5

Le Groupe de travail examinera les conclusions de la troisième table ronde mondiale sur les registres des rejets et transferts de polluants, qui sera organisée les 7 et 8 novembre 2018, juste avant la sixième réunion du Groupe de travail, sous les auspices de l'OCDE et de la CEE, en collaboration avec l'UNITAR et le PNUE, et réagira à ces conclusions.

5. Mécanismes d'examen du respect des dispositions et de présentation de rapports

Heure : 11 h 5-11 h 15

Le Groupe de travail sera invité à examiner tout fait nouveau concernant le mécanisme d'examen du respect des dispositions et l'état d'avancement des rapports nationaux d'exécution.

Document(s) :

Rapport sur la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2015-2017 et 2018-2021 (ECE/MP.PRTR/WG.1/2018/3).

6. Développement du Protocole

Heure : 11 h 15-12 h 30 et 14 h 30-15 h 40³

Le Groupe de travail examinera les conclusions des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2015-2020 ainsi que les propositions du Bureau concernant le développement futur du Protocole et les activités qui s'y rapportent.

Document(s) :

Progrès de la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2015-2020 (ECE/MP.PRTR/WG.1/2018/5)

Développement du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (ECE/MP/PRTR/WG.1/2018/6)

Résultat de l'enquête de 2018 sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2015-2020 (PRTR/WG.1/2018/Inf.1)

³ La pause déjeuner aura lieu de 12 h 30 à 14 h 30 et la réunion sera suspendue de 16 h 15 à 16 h 45 pour préparer les décisions et les conclusions de la réunion.

Références pertinentes présentes dans les documents officiels concernant la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2015-2020 (PRTR/WG.1/2018/Inf.2)

Liste des éventuelles actions spécifiques susceptibles de faire avancer la mise en œuvre du Plan stratégique 2015-2020 (PRTR/WG.1/2018/Inf.3)

7. Mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2015-2017 et 2018-2021, notamment au regard des questions financières

Heure : 15 h 40-16 heures

Le Groupe de travail examinera l'état de la mise en œuvre des programmes de travail au titre du Protocole pour les périodes 2015-2017 et 2018-2021, notamment au regard du Plan stratégique 2015-2020.

Le Groupe de travail sera informé des contributions reçues à l'appui de la mise en œuvre de l'actuel Programme de travail au titre du Protocole et des dépenses engagées en 2017 et celles prévues pour la période 2018-2019. Les délégations seront invitées à prendre des engagements à l'appui de la mise en œuvre du programme de travail.

Document(s) :

Rapport sur la mise en œuvre des programmes de travail pour les périodes 2015-2017 et 2018-2021 (ECE/MP.PRTR/WG.1/2018/3).

Rapport sur les contributions et les dépenses liées à la mise en œuvre des programmes de travail au titre du Protocole pour les périodes 2015-2017 et 2018-2021 (ECE/MP.PRTR/WG.1/2018/4).

8. Préparatifs de la quatrième session de la Réunion des Parties au Protocole

Heure : 16 heures-16 h 5

Le Groupe de travail examinera les dates et les lieux possibles pour la quatrième session ordinaire de la réunion des Parties en tenant compte de la disposition de l'article 17 du Protocole, lequel dispose que les sessions ordinaires de la réunion des Parties se tiennent consécutivement ou parallèlement aux sessions ordinaires de la réunion des Parties à la Convention d'Aarhus, sauf si les Parties au Protocole en décident autrement. Dans ce contexte, le Groupe de travail des Parties sera invité à prendre note du calendrier provisoire de la prochaine session de la réunion des Parties à la Convention, adopté au cours de la deuxième moitié du mois de juin, conformément à la décision prise par le Groupe de travail des Parties à la Convention à sa vingt-deuxième session (Genève, 19-21 juin 2018).

9. Calendrier des réunions

Heure : 16 h 5-16 h 10

Le Groupe de travail sera informé du calendrier provisoire des réunions pour 2019.

10. Questions diverses

Heure : 16 h 10-16 h 15

Les représentants souhaitant proposer l'examen de questions au titre de ce point de l'ordre du jour sont priés d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais.

11. Adoption des décisions et des conclusions de la réunion

Heure : 16 h 45-17 h 30⁴

Le Groupe de travail devrait adopter les décisions et les conclusions de la réunion.

⁴ Pour offrir les mêmes avantages aux délégations anglophones, francophones et russophones et pour économiser le papier, le projet du texte des décisions et conclusions de la réunion sera projeté sur un écran environ 45 minutes avant la clôture de la réunion et présenté par le Président oralement, permettant ainsi l'interprétation. La liste des décisions sera distribuée aux participants par courrier électronique à l'issue de la réunion.